



AVIS PUBLIC MODIFIÉ

RÈGLEMENT RGCA26-10-0002
SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER 2026)

(ADOPTION)

AVIS est donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Montréal-Nord que la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement, initialement prévue le 8 décembre 2025 à 15 h 00, est reportée au **9 décembre 2025 à 15 h 30**. Cette séance aura pour objet l'adoption du règlement mentionné ci-dessus.

Ce règlement est déposé au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 4243, rue de Charleroi, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures régulières d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 16 h 15 et le vendredi de 8 h 15 à 12 h 45.

DONNÉ À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord,

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Le 8 décembre 2025